

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 4 OCTOBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 4 octobre 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 14 – Excusés : Eliane PEROTTI (pouvoir à Christiane CHARLET)

Secrétaires de séance : Daniel CASASSUS - Patricia THERY

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Travaux au lotissement Le Pilon

Les travaux de voirie par la société TPMB ont débuté le 13 septembre (pose de bordures). Le SYDER pose les blocs de béton, supports des futurs candélabres.

Une 7ème maison est en cours de construction et un compromis de vente pour le dernier terrain disponible vient d'être signé.

2) Travaux d'enfouissement des réseaux

Ils ont bien avancé ; les branchements sont en cours de réalisation et le basculement du réseau est prévu pour le 25 octobre prochain.

M. le Maire déplore, alors que des demandes sont formulées pour une meilleure sécurité de circulation dans le village, que peu de piétons empruntent la déviation installée le long du Parc, surtout les familles avec enfants et poussettes qui ont continué à passer par la rue principale au milieu des engins de travaux publics, ce qui est dangereux.

3) Travaux de mise en sécurité - Trottoirs

Les travaux débiteront le 11 octobre prochain. Des déviations tant pour les véhicules, que pour les piétons seront mises en place. Il est demandé de les respecter pour une meilleure sécurité de tous.

4) Travaux du syndicat des eaux – Remplacement d'un poteau incendie

Au niveau de « La Place », un poteau incendie très ancien doit être remplacé. Ces travaux non planifiés au budget seront effectués en même temps que le remplacement d'une portion de colonne d'eau dans le même périmètre (de la Place à la croix du Pilon)

L'Entreprise Rampa effectuerait ces travaux pour un montant de 2 566 € TTC.

M. le Maire demande si le conseil est d'accord pour valider cette opération et pour l'autoriser à faire un virement du compte 2313-133 au compte 2152-140 de 3 000 € pour le paiement de celle-ci.

Au vote : 15 voix pour

5) Ligne de transport départemental 202

M. le Maire a assisté à deux réunions organisées par le Département concernant les transports en commun. La 1^{ère} réunion, le 28 janvier 2010, avait pour but d'établir un diagnostic et un état des lieux du transport actuel. La 2^{ème} réunion, le 12 juillet dernier, a eu pour objet la restitution des analyses effectuées. Il en est ressorti les points suivants :

- améliorer et développer le transport à la demande,
- favoriser le co-voiturage,
- développer les lignes scolaires et les ouvrir aux particuliers, etc...

M. le Maire a eu la mauvaise surprise d'apprendre qu'un projet de modification de la ligne 202 (hors ramassage scolaire) devrait entrer en application en septembre 2012, avec utilisation de la RD 138 entre Liergues et Frontenas, délaissant ainsi les villages de Theizé, Ville/Jarnioux, Jarnioux et Pouilly le Monial.

Ceci est inacceptable et M. le Maire a immédiatement adressé un courrier à la Maison du Département du Rhône pour exprimer son désir de voir annuler ce projet et souligner la nécessité de conserver le parcours actuel de cette ligne.

Suite à ce courrier, une rencontre a eu lieu le 28 septembre à la Maison du Département du Rhône au Bois d'Oingt au cours de laquelle la M.D.R. a répondu que des mesures plus pointues de fréquentation allaient être engagées.

M. le Maire, après consultation des Adjointes, a écrit à ses 3 collègues Maires concernés pour appeler leur attention sur ce projet et connaître leur position.

Le Conseil exprime à l'unanimité son indignation et souhaite que soit maintenu intact ce service public indispensable à la commune. Il est demandé que la presse soit informée de ce futur projet.

6) Tarif du concert du 9 octobre

Les tarifs proposés sont de 6 € pour les adultes et 3 € pour les moins de 15 ans.

Au vote : 15 voix pour

La régie sera assurée par MM. FERREOL et OSTER. L'Association l'Ephémère s'occupera de la partie buvette : prévoir le repas pour les musiciens et les bénévoles.

Rendez-vous samedi 9 octobre à 14 h pour l'installation de la salle.

7) Réforme des collectivités locales

M. DUMONTET, Président de la Communauté de Communes Beaujolais-Nizerand-Morgon a adressé un courrier concernant la réforme territoriale et propose de créer un groupe de travail qui se pencherait sur le devenir de nos communes dans le cadre des aménagements du territoire futur.

Le but est de montrer au Préfet qu'un ensemble de communes ou de communautés de communes réfléchit à un découpage territorial pour que l'aspect rural de celles-ci soit pris en compte et que nous obtenions une représentativité significative dans les discussions.

M. le Maire demande au conseil s'il est prêt à adhérer à ce groupe de travail.

Au vote : 15 voix pour

La CAVIL propose également une réunion à ce sujet le 8 octobre à 14H30 qui sera présidée par M. MERCIER, M. le Maire y assistera.

8) Acquisition d'un terrain en emplacement réservé

Comme convenu lors du précédent conseil municipal, les services des Domaines sont venus évaluer le terrain qui nous a été proposé à la vente et nous ont fait parvenir leur estimation.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil de mener la discussion avec les vendeurs en proposant l'offre des domaines et en cas d'accord l'autorisation de procéder à la signature de l'acte d'achat de ce terrain.

Au vote : 15 voix pour

9) Informations diverses

- Cérémonie du 11 novembre 11 H 30 : les militaires et les pompiers ne seront pas représentés
- M. PROFISI a adressé un courrier de remerciements à MM. GELAY et LE GOFF pour exprimer sa grande satisfaction sur le déroulement de l'exposition de ses photos lors des journées du Patrimoine.
- Exposition des peintres de La Vallée de l'Ombre les 16 et 17 octobre au Caveau Saint Eloi à Liergues – Vernissage le 16 à 11 H. 4 artistes jarnioussiens y exposeront.
- En réponse au courrier de l'AJJ concernant l'organisation d'une soirée sans limiteur de son, la réponse du conseil est négative.
- Grilles du city-stade : des devis ont été demandés pour leur réparation.
- Jeux du Parc : demander à Cyril de les nettoyer et de ratisser le gravier.
- Nuisances dues à l'aboiement des chiens : le propriétaire a déplacé ses chiens, nous le remercions.
- Des travaux de toiture à « La botte » ont été signalés, il semblerait qu'aucune demande d'autorisation de travaux n'ait été déposée en mairie.
- Feux d'artifice : nuisances sonores et rejet de poussière. Si les demandes sont de plus en plus fréquentes, il faudra en limiter le nombre par an, par un arrêté municipal.
- De plus en plus de véhicules motorisés empruntent, malgré l'interdiction, le chemin du Tacot. Des panneaux supplémentaires devraient être installés, et peut-être songer à poser des barrières.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, mardi 2 novembre 2010 à 20 h 15

Fin de la séance à 22H35.